

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 30 JUIN 2017

L'an deux mil dix-sept et le Vendredi Trente du mois de Juin à 20 h 00, les membres du conseil municipal dûment convoqués le 23 Juin 2017 se sont réunis dans la salle des délibérations de la Mairie du Moule, sous la présidence du Maire Gabrielle LOUIS-CARABIN.

Etaient présents: MM. Gabrielle LOUIS-CARABIN, Jean ANZALA, Pierre PORLON, Jean-Baptiste SOUBDHAN, Harry ROUX, Liliane FRANCILLONNE, Marie-Alice RUSCADE, Thomas ZITA, Eveline CLOTILDE, Joseph HILL, Sabine MAMERT-LISTOIR, Grégory MANICOM, Daniel DULAC, Jérôme Thierry CHOUNI, Françoise DIELNA, José OUANA, Marius SYNESIUS, Jacques RAMAYE, Patrick PELAGE, Evelyne MESSOAH, Michel SURET, Joanie ACHOUN

Représentés: MM. Betty ARMOUGON, Rose-Marie LOQUES, Sylvia SERMANSON, Joël TAVARS, Dantès ABASSI, Nadia OUJAGIR, Claity MOUNSAMY, Marcellin CHINGAN

Absents: MM. Stella GUILLAUME, Seetha DOULAYRAM, Déborah HUSSON, Annick CARMONT, Bernard SILFILLE

Membres en exercice : 35	Membres présents : 22	Membres représentés : 08
Absentes Excusées : 00	Absents: 05	

Le quorum étant atteint, vingt-deux (22) Conseillers étant présents, huit (8) représentés et cinq (5) absents, Madame Le Maire déclare la séance ouverte.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales Monsieur Patrick PELAGE est désigné pour assurer le Secrétariat de séance.

Reddition des comptes 2016 Aménagement du quartier Nouveau Guénette 12/DCM 2017/37

Madame le Maire explique à l'Assemblée que dans le cadre des mandats d'études et de réalisation des opérations confiées en mandat à la SEMSAMAR, il est prévu de valider la reddition des comptes présentés annuellement par l'opérateur.

Elle indique que conformément à l'article 19 des conventions de mandat, les bilans financiers des dépenses à engager et restant à engager, sont présentés à la fin de chaque année (voir documents joints à la présente).

Elle poursuit en disant que suite à la présentation des éléments financiers actualisés, ainsi que de l'état d'avancement de l'opération suivante au titre de l'année 2016, il est prévu de valider la reddition des comptes correspondante.

Notifiée et publiée le 18/07/2017

Accusé de réception en préfecture 971-219711173-20170630-12DCM201737-DE

Date de télétransmission : 18/07/2017 Date de réception préfecture : 18/07/2017 Elle précise que le bilan financier actualisé de l'opération d'Aménagement du quartier du nouveau Guénette s'élève à : 2 611 479 € TTC

- dont 2 611 479 € TTC de dépenses réalisées en cumulé au 31/12/2016
- dont **2 637 172 €** TTC de recettes perçues en cumulé au 31/12/2016

Le Conseil Municipal,
Ouï le Maire en son exposé,
Après discussion et échanges de vues
DÉCIDE À L'UNANIMITÉ
Vote à scrutin public

Article 1: De valider la reddition des comptes dans le cadre de l'aménagement du quartier du Nouveau Guénette.

Article 2 : De valider le coût d'objectif actualisé de l'opération Aménagement du quartier du nouveau Guenette l'amenant à 2 409 432.00 € HT soit 2 611 479.00 € TTC :

- dont 2 611 479 € TTC de dépenses réalisées en cumulé au 31/12/2016
- dont 2 637 172 € TTC de recettes perçues en cumulé au 31/12/2016

Article 3 : Que tous pouvoirs seront donnés au Maire pour les applications pratiques de la présente délibération.

Article 4: Le Maire et la Directrice Générale des Services sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait à Le Moule, le 30 Juin 2017

Pour extrait conforme

Le Maire,

G. LOUIS-CARABIN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Les actes pris par la commune sont exécutoires de plein droit dès qu'il a été procédé à leur publication ou affichage ou à leur notification aux intéressés ainsi qu'à leur transmission au représentant de l'Etat dans la Région.

Notifiée et publiée le 18/07/2017

Accusé de réception en préfecture 971-219711173-20170630-12DCM201737-DF

Date de télétransmission : 18/07/2017
Date de réception préfecture : 18/07/2017

AMENAGEMENT DU QUARTIER DE GUENETTE (NOUVEAU ET VIEUX) - NOUVEAU GUENETTE

Trésorerie brute	במים ניימו וו בסטובווב וומווסווטוו	Source+ortal tracorpria transitoire	C : 138660/0000-Préfinancement	B: 138660/3266-Frais de Prefinancement	B: 138660/3212-Autres Frais Divers	B : 138660/3210-Frais Financiers	B: 138660/3209-Aide au Logement Provisoire	B: 138660/3205-Honoraires Notaire sur Ventes		B:138660/3112-MOE	B: 138660/3109-Etude Géometre Lotissement Artis	B: 138660/3103-Etudes Techniques	B: 138660/3102-Etudes Préalables	B: 138660/3006-Rémunération Semsamar	B : 138660/3003-Coordonnateur (SPS)	B: 138660/1013-Espaces Verts	B: 138660/1002-Travaux Lotissement Artisanal	B: 138660/1001-Travaux VRD	Sous-total recettes	A: 138660/9006-Subv. Région	A: 138660/8002-Mémoires	A: 138660/6506-Subv. Autres Ct Frafu	A: 138660/1386609002-Cessions Terrains Lotissem	En Euros	Désignation lignes budgétaires	BILAN FINANCIER ET ECHEANCIER DE TRESORERIE PREVISIONNELS TTC	MOULE
			-2 409 460	-20 966	-174 543	-11 445	-8 118	-15 842	-23 246	-40 801	-2 380	-123 607	-1 358	-113 618	-3 768	-3 450	-575 533	-1 290 785	2 409 460	30 000	1 105 486	286 795	987 179	Budget préc.	TH	ERIE PREVISIONNELS	AMENAGEMEN:
			-2 409 432	-20 966	-157 798	-11 445	-8 118	-15 842	-27 147	-40 801	-5 980	-123 607	-1 358	-113 618	-3 768	-3 450	-575 533	-1 300 002	2 409 432	30 000	1 182 660	286 795	909 977	Bu	НТ	ттс	AMENAGEMENT DU QUARTIER DE GUENETTE (NOUVEAU ET VIEUX) - NOUVEAU GUENETTE
			-202 047		-13 413		-690	-1 347	-2 307	-3 468	-508	-10 507	-115	-9 658	-320	-293	-48 920	-110 500	202 047		202 047			Budget actualisé	TVA		DE GUENETTE (I
			-2 611 479	-20 966	-171 211	-11 445	-8 808	-17 189	-29 454	-44 269	-6 488	-134 114	-1 473	-123 276	-4 088	-3 743	-624 453	-1 410 502	2 611 479	30 000	1 384 707	286 795	909 977		тс		NOUVEAU ET
25 693	25 693		-2 611 479	-20 966	-171 211	-11 445	-8 808	-17 189	-29 454	-44 269	-6 488	-134 114	-1 473	-123 276	-4 088	-3 743	-624 453	-1 410 502	2 637 172	30 000	1 411 210	286 795	909 167		A fin 2016		VIEUX) - NO
25 693																									T1-2017)UVEAU GUE
26 503	810																		810				810		T2-2017		NETTE
26 503																									T3-2017		200
26 503																			-26 503		-26 503			1	T4-2017		GUESTION
26 503	810																		-25 693		-26 503	000	E	de	žéle	réception en préfecture 1173-20170630-12DCM20 létransmission : 18/07/2017 ception préfecture : 18/07/20 Notifiée et publiée le 18/07/20	017